

Crise économique

Une centaine d'employés de Satram au chômage

Virginie Boucka

Dans la tourmente depuis plusieurs mois déjà, la société Satram se sépare de 150 de ses employés dans des conditions qui ne font pas l'unanimité. Sans dévoiler les conditions respectées par l'employeur pour ce départ négocié, plusieurs personnes concernées n'ont pas caché leur mécontentement après avoir reçu le chèque relatif au solde de tout compte. « Nous devrions recevoir notre argent depuis le 15 octobre, mais l'attente s'est allongée et devenait insupportable, vu que les conditions n'étaient pas bien claires. Aujourd'hui, quelques collègues ont reçu leur chèque et il est évident qu'avec ces montants misérables, la société nous jette inexorablement dans la précarité », explique un employé concerné par le départ volontaire.

Satram connaît en effet d'énormes difficultés depuis



Le siège de la société Satram à Port-Gentil.

plus d'une année déjà. La société, pour retrouver l'équilibre, avait envisagé d'envoyer plus de 300 employés en congé technique. Une propo-

sition qui n'avait pas trouvé l'assentiment des salariés qui ont, à travers le syndicat, fait des propositions de baisse de salaire pour assurer la survie

de l'entreprise. Le mouvement d'humeur, initié par les syndicats pour s'opposer au licenciement massif envisagé par la direction de Satram, a

eu raison de la détermination de cette dernière. Mais la société à qui l'Etat doit plusieurs milliards de francs, n'a toujours pas pu retrouver l'équilibre de ses comptes. Quelques mois après avoir renoncé au congé technique, la direction vient donc de lancer un plan de redressement qui passe par une réduction drastique des effectifs. 150 personnes ont reçu leur notification de départ pour ce mois, alors que l'on parle d'un licenciement qui toucherait plus de 500 employés avant la fin de l'année 2017.

Les employés de Satram, bien que reconnaissant la situation financière difficile de leur société, dénoncent les « méthodes cavalières » du directeur général, Mohamed Ait Ben Ali, qui « prend des décisions de manière unilatérale ». « Dans les départs négociés, les syndicats ont fait à la direction générale des propositions tenant compte de la situation des travailleurs, afin qu'ils ne se retrou-

vent pas dans la précarité de façon brutale. Mais nous nous rendons compte que ces décisions ne sont pas prises en compte par le DG », laisse entendre un délégué du personnel. Cette manière de faire est, selon bon nombre d'employés, à l'origine des altercations enregistrées récemment entre ceux admis au départ volontaire et certains cadres. Mécontents après leur passage à la banque, ceux-ci ont pris à partie le comptable de la société, M. Roufai, qui est très proche de l'actuel directeur général. « Les syndicats doivent reprendre les choses en main en exigeant des négociations sur les conditions du départ volontaire. Si cela n'est pas fait, il est clair que nous courons le risque d'assister à une véritable anarchie au sein de la société car les travailleurs mécontents et en colère deviennent souvent incontrôlables », avertit un délégué du personnel.